

Gestion FINANCIERE de l'entreprise et du patrimoine J1&J2

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Tout public

- en charge d'une entreprise
- souhaitant se constituer ou conforter un patrimoine

Pré-requis

Pas de pré-requis

Si vous n'y connaissez rien en finances, cette formation démarre par les fondamentaux !
Bienvenue !

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de

- Maîtriser les bases de l'environnement financier qui les entoure
- comprendre les atouts d'une gestion financière globale cohérente et maîtrisée (professionnelle & privée)
- mettre en application les notions financières fondamentales dans le pilotage de leur patrimoine et de leur entreprise
- être plus à l'aise dans leurs relations avec leurs partenaires financiers

Description / Contenu

Notions Fondamentales

- Fiscalité : prél sociaux, IR, Fiscalité du patrimoine, Fiscalité de l'entreprise
- Introduction à l'environnement juridique du patrimoine : les régimes matrimoniaux et leurs incidences, successions/donations, démembrement de propriété
- Les marchés financiers et les outils de gestion : marchés, tables financières, taux

Autofinancement net et Autofinancement financier

Enjeux liés aux stratégies de financement de l'entreprise

- L'emprunt outil de gestion : avantages et inconvénients
- Enjeux de l'assurance décès, invalidité (ADI)
- Analyse des impacts d'une opération d'endettement placement

Modalités pédagogiques

Exposés par le formateur
Exercices d'application

Dernière mise à jour : 06/01/2023



Études de cas
Mises en situation
Travaux en sous-groupe
Échanges en grand groupe

Moyens et supports pédagogiques

Supports visuels : diaporama diffusé par vidéoprojecteur, photocopies papiers distribués à chaque participant ou diffusés en format numérique via l'extranet de chaque participant
Supports audiovisuels : vidéos (image et son) diffusés par vidéoprojecteur au groupe
Supports d'autoformation : supports diffusés par l'extranet participant

Modalités d'évaluation et de suivi

Si des pré-requis de compétences sont exigés, réalisation d'un test de positionnement vis à vis de ces pré-requis.

Procédure de positionnement et d'évaluation des compétences et des connaissances en début de formation, puis en fin de formation.

Procédure d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Modalités de contrôle de l'assiduité : feuille d'émargement + attestation d'assiduité.